Le lien de Vallery

LETTRE D'INFORMATION
OCTOBRE 2021

Agenda

11/11/21

La population est cordialement invitée à la Cérémonie de la Commémoration de 1918, jeudi 11 novembre 2021 à 9h15 au monument aux morts, suivie du verre de l'amitié sous le préau de l'école

14/11/21

Spectacle de théâtre organisé par le comité des fêtes à 15h avec Betty Jane à la salle des fêtes

05/12/21

Repas festif de la Sainte Barbe organisé par les sapeurs-pompiers de Vallery à partir de 12h15

10/12/21

Noël des enfants

Spectacle, goûter et distribution de cadeaux à 17h30 à la salle des fêtes

11/12/21

Repair Café "Fil de Faire" à partir de 14h à la salle des fêtes de Vallery

16/12/21

Goûter de nos ainés à 15 h 00 à la salle des fêtes

L'actu en images

Concert dans l'église le 18 septembre 2021

L'équipe de football de Vallery

Feu d'artifice dans les jardins le 18 septembre 2021

Le lien de Vallery

LETTRE D'INFORMATION
OCTOBRE 2021

L'édito du Maire

Chacun sait que les deux outils principaux du Maire et de son conseil municipal pour gérer une commune sont la maîtrise de son budget et celle de son foncier. Vallery n'échappe pas à cette règle et ses finances se construisent tous les ans en faisant apparaitre la gestion du court terme au travers du budget de fonctionnement. Celle du long terme passe par le budget d'investissement qui globalement reflète sa vision du futur pour les habitants.

La maîtrise de son foncier s'élabore au travers de la construction d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui est en cours et qui devrait aboutir en 2024.

Ce document de toute première importance va fixer les règles d'aménagement du territoire de notre commune comme celles des 26 villages qui composent notre Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne avec ses presque 18000 habitants, et cela pour les quinze prochaines années.

L'exercice est difficile et vous imaginerez aisément que cela ne se construit pas sur un « coin de table »

Une règle commune, le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) est en cours de finalisation et représente le « socle commun » que chacun peut venir consulter en mairie. Dans le même temps commence pour chacune des communes le travail de

Le lien de Vallery

L'édito du Maire, suite

zonage. Dans notre village dont la ruralité et le patrimoine sont les fondamentaux les plus marquants, une commission est appelée à se réunir régulièrement afin de déterminer, dans le respect de ce PADD et des règles étatiques en vigueur, tout ce qui au plan du bâti existant et futur, des voies de circulation, des risques d'inondations, des constructions publiques, de l'environnement, du développement de l'agriculture, de la vie économique, etc. Tout ce qui sera notre cadre de vie pour ces quinze prochaines années.

C'est l'avenir qu'il faut construire avec une réflexion territoriale élargie. Que souhaitons nous ensemble pour nos 26 communes, et pour nous à Vallery ? Comment élaborer un grand projet partagé et respecter «notre Vallery» en le rendant toujours aussi attractif ?

Ce qui est certain c'est que rien ne se fera sans les habitants ! Le conseil municipal aura à travailler sur ce sujet absolument majeur et personne ne peut dire que la parole n'y est pas libre. Chacun des habitants du village pourra consulter le projet pendant son élaboration comme dans sa finalisation (enquête publique). Bien entendu ses suggestions et ses propositions pourront faire l'objet de modifications dans la construction de ce «futur de Vallery».

Le Maire ne construit pas seul l'avenir de sa commune mais il le fait avec tous et pour tous.

Le Maire,
Jean-François Chabolle

Avancement de nos travaux

Voici près de quinze mois que malgré la pandémie de COVID le conseil municipal travaille à l'amélioration de la vie à Vallery et je souhaite ici le remercier et en profiter pour rappeler ce qui a été réalisé dans notre jolie commune et évoquer, bien entendu, ce qui reste à entreprendre…

Concernant la protection du village contre les inondations pour laquelle j'avais indiqué que les études seraient longues, quelques pistes de solutions apparaissent déjà sous la tutelle de l'EPAGE du Loing (établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau). De plus une réflexion est menée au sein de la communauté de Communes pour la prise en charge de cette grande question du ruissellement et de ses conséquences pour le compte des communes dans lesquelles le risque est récurrent.

Le bloc salle des fêtes-école-local associatif qui doit voir sa rénovation énergétique commencer avant l'été et se dérouler sur deux à trois années pour ne pas perturber la vie scolaire, commencera par une remise en ordre de la structure qui présente des faiblesses. Faiblesses heureusement sans risque qu'il nous faut cependant prioriser.

Nous avons contractualisé pour réaliser une étude de sécurité routière pour l'ensemble du territoire de la commune. Ses conclusions, attendues dans quelques mois nous permettront alors de réaliser des aménagements par ordre d'urgences.

Tout en réalisant le long et difficile travail de préparation de la campagne de vaccination pour nos ainés un certain nombre de travaux ont été menés à bien qui concernent notamment la reprise en main de la zone d'activité dont je rappelle qu'elle abrite au sein de l'entreprise LIEM plus d'une trentaine d'emplois. Reprise de la chaussée, plantation de végétaux, installation de tables-bancs et bientôt remise en ordre du terrain qui les supporte devraient la rendre plus présentable et attractive.

L'aménagement d'un parking rue du Moulin va permettre dorénavant de mettre en place une interdiction de stationner dans la portion de rue ou un rétrécissement de la voie gêne considérablement le passage des gros véhicules.

La remise en état de l'ancien abribus et du mur qui court derrière est maintenant terminée. La toiture n'attend plus que son pinacle…

Sur la place de la salle des fêtes le terrain en arrière de l'école est maintenant aménagé en terrain de football, le muret le long du terrain de boules est sécurisé et la prochaine étape verra son enduit repris. Un banc de pierre s'adosse maintenant au mur de la salle des fêtes, un second semble nécessaire.

Les deux logements situés au-dessus de la mairie sont aujourd'hui rénovés et loués et la clôture installée chemin des Morlettes le long de la station d'assainissement permet aujourd'hui de la sécuriser.

Enfin, avec quelques travaux préparatoires les locaux de l'ancienne épicerie ont été investis, pour ses bureaux, par une jeune et dynamique entreprise de désamiantage et de déplombage. Je vous prédis beaucoup de succès dans sa progression.

Que personne n'imagine que tout est maintenant en ordre dans le village. Bien des projets doivent être débattus au sein du conseil municipal ; ceux qui concernent le bien-vivre des Valleriais comme ceux des investissements à réaliser pour nos bâtiments, nos installations ou nos routes.

Muret rénové

Terrain de foot

Abribus

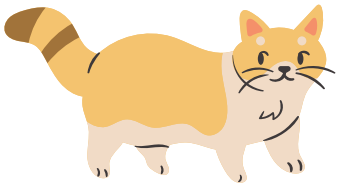

Multiplication des chats errants

Suite à la multiplication des chats errants, nous avons pris contact avec une association de Vallery située à la Justice. Cette association s'appelle "SOS chats en danger" et est répertoriée auprès de la Préfecture. On peut également retrouver les coordonnées sur internet. Par le biais de cette association, la mairie fera stériliser les chats errants avec un tarif associatif. Cette mesure s'étalera sur plusieurs mois.

Nous envisageons de verser à cette association une subvention par le biais du Centre Communal d'Action Sociale de Vallery.

Il est a noter que les personnes ayant recueilli des chats errants puis les nourrissant entraînent la prolifération des chatons. Ceux-ci se retrouvent à l'abandon et cherchent des endroits pour s'abriter au détriment des habitants.

La commune incite et insiste pour que les propriétaires fassent stériliser leur animal. Par ailleurs, il sera demandé une contribution pour la stérilisation (femelles et mâles) aux personnes laissant accroître la population féline sur le territoire de Vallery.

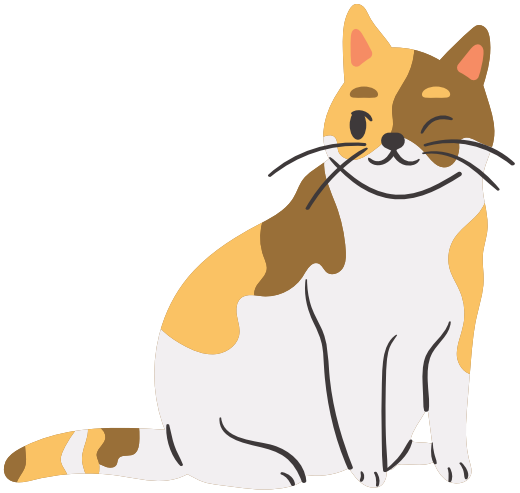

Radio-Relevé eau

En lien avec le SIVOM, VEOLIA propose aux habitants de Vallery, pour ceux qui ne le seraient pas déjà, de pouvoir s'équiper d'un appareil de radio-relevé qui se fixe en quelques instants sur le compteur d'eau.
Le principe du radio-relevé permet la lecture à distance du compteur. Ce système repose sur la mise en place, sur votre compteur d'eau, d'un module dont les données de consommation sont collectées automatiquement via un réseau radio. Cette opération sera réalisée sans aucun frais pour vous.
VEOLIA se propose d'installer de tels systèmes sur la commune de Vallery le **15 et 16 DECEMBRE 2021**.

Nous vous invitons vivement à contacter VEOLIA au
09 69 32 35 58 pour convenir d'un rendez-vous pour les dates indiquées ci-dessus.

Vallery a son équipe de foot !

Après la remise en état du terrain et l'installation des cages de but par la commune, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a offert à nos six footballeurs : Andrew Vigouroux, Matthew Vigouroux, Louis Bouldoire, Raphaël Penin, Gaëtan Penin et Louis Bouyer, l'équipement : maillots, tee-shirts, chasubles, ballons… et gants pour le gardien de but.

Notre joyeuse équipe coachée par le papa de Louis Bouldoire s'entraîne avec beaucoup de plaisir mais aussi de sérieux et va organiser des mini tournois avec des jeunes de Villethierry, Brannay, Lixy….

De bons moments en perspective et bravo à nos sportifs d'animer la commune.

Brèves

La réfection de la route départementale entre Vallery et Cheroy est maintenant terminée. J'ai fait part au département de mon mécontentement sur la tenue du chantier : peu ou pas de signalisation, itinéraires de déviations pas mis en place, ou si mal ! Des bas-côtés rendus très instables, des irrégularités de la chaussée pourtant refaite et des gravillons restés dangereux là où la balayeuse n'est pas passée. Je crains un vieillissement prématuré de cette voie très empruntée…

Une nouvelle campagne de vaccination a commencé, troisième injection pour les plus âgés et les plus fragiles d'entre nous mais très vite pour tous. **Prochaine date : 29 et 30 novembre.** Quelques que soient les opinions des uns et des autres sur le sujet, le retour à une vie plus normale semble quand même se profiler.

Beaucoup d'entre vous me posent la question de la construction du pilastre manquant en bout des jardins Renaissance le long de la rue Gisèle Guillard. Aujourd'hui les entrées dans les jardins sont limitées en largeur et même en hauteur que ce soit par la place des Condé ou par la grande rue. Aussi, c'est seulement par la détermination de l'emplacement du second pilastre qu'il sera possible de profiter d'une entrée suffisamment large pour permettre l'entrée de véhicules de grandes dimensions.
La difficulté restant que cette entrée devra rester dans l'axe parfait du bassin sis à l'intérieur du jardin ce qui pourrait nécessiter le déplacement du pilastre consolidé récemment.
C'est la raison pour laquelle il faut attendre la construction du projet global pour prendre cette décision. Le sujet est sur la table…

"Fil de Faire", Repair Café du Gâtinais

« FIL DE FAIRE », REPAIR CAFE DU GATINAIS EN BOURGOGNE vous accueille le **11 décembre, à la salle des fêtes de Vallery.**

L'association « FIL DE FAIRE » REPAIR CAFE DU GATINAIS EN BOURGOGNE a organisé une première manifestation le 9 octobre à Egriselles-le-Bocage. Des bénévoles ont accueilli les visiteurs venus pour faire réparer gratuitement, télé, poste de radio, ordinateur, machine à coudre…. et autres petits appareils ménagers mais aussi pour demander quelques conseils pour de la couture, le tout dans la bonne humeur et autour d'un café.

La deuxième édition se tiendra, à la salle des fêtes de Vallery, le 11 décembre **à partir de 14 heures**.
Vous êtes invités à apporter vos petits objets à réparer : électro-ménager, informatique… mais aussi vélos et ceux qui sont bricoleurs et qui souhaitent rejoindre les bénévoles sont les bienvenus.

Renseignements au 06.12.52.83.99

Agence Postale Communale

**Pour son maintien, n'hésitez pas,
venez et faites vivre
votre Agence Postale.**

Découvrez tous les produits à l'Agence !

La visite du facteur

Soucieux de maintenir le lien social, et en association avec La Poste Mobile, La Poste Services à la personne vous propose de bénéficier d'1 mois offert pour toute souscription d'une Formule « La visite du facteur à domicile » et d'un Forfait + Mobile La Poste Mobile(5).

Ce service permet d'assurer un échange convivial et bienveillant, de détecter les besoins et de rassurer les proches.

Profitez d'un dispositif complet :

- De l'information en temps réel grâce à un compte rendu de visite rédigé par le facteur et envoyé aux proches
- L'abonnement mensuel au journal familial Famileo offert
- La revue Veiller sur mes parents : conseils et actualités à découvrir tous les 2 mois
- Le jeu de cartes « Un moment ensemble » pour faire connaissance et échanger !

Spectacle Comité des fêtes de Vallery

Le comité des fêtes de Vallery vous propose un spectacle :

- **Dimanche 14 novembre à 15h** pour un spectacle de théâtre avec Betty Jane à la salle des fêtes

pass sanitaire obligatoire

Noël des enfants de Vallery le 10 décembre

Le vendredi 10 décembre à 17 h 30 à la salle des fêtes spectacle de magie avec Harry l'empoté pour les enfants jusqu'à 11 ans, offert par le Comité des Fêtes, suivi d'un goûter et d'une distribution de cadeaux et de friandises par le Père-Noël, offerts par la municipalité.

Concours 2021

Décorations et illuminations de Noël

DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert aux habitants de la commune de Vallery, après un simple dépôt en mairie du bulletin d'inscription ci-joint **avant le 15 décembre 2021**.

Le jury établit un classement dans chacune des 2 catégories suivantes :

1° catégorie : Maisons ou Commerces (fenêtres, façades, balcons)

2° catégorie : Jardins

Le premier et le deuxième de chaque catégorie se verront remettre une récompense

Le concours se déroule du 19 décembre 2021 au 2 janvier 2022.

Les illuminations et décorations devront être visibles de la rue ou de la route **entre 18h et 22h.**

Le jury ne rentrera pas dans les propriétés privées.

Les Valleriais et Valleriaises, inscrits au concours d'illuminations et décorations de Noël des maisons, commerces et jardins acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que les décisions du jury.

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Objet

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la municipalité de la commune de Vallery, organise un concours sur le thème des illuminations et décorations de Noël afin de faire vivre l'esprit de Noël dans les rues du village.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune.

Il se déroulera du 19 décembre 2021 au 2 janvier 2022.

Article 2 : Inscription

Les Valleriais et Valleriaises désirant participer doivent s'inscrire au moyen du formulaire du concours des illuminations et décorations de Noël, en déposant à la mairie la présente inscription.

Article 3 : Délai de participation

Les inscriptions doivent être déposées en mairie de Vallery au plus tard le 15 décembre 2021.

Aucune inscription par téléphone ou par internet n'est acceptée.

Article 4 : Catégories

Les participants doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

1° catégorie : Maisons ou Commerces (visibles de la rue ou de la route) : décors façades, fenêtres, balcons

2° catégorie : Jardins (visibles de la rue ou de la route)

Article 5 : Critères de sélection

Le concours d'illuminations et décorations de Noël prend en compte :

. La qualité de l'agencement des illuminations et décorations de Noël : effet d'ensemble.

. Le sens artistique : l'originalité

.La visibilité de la rue : critère d'animation de la voie publique

.Les efforts en matière de développement durable et économies d'énergie : utilisation d'ampoules et guirlandes à basse consommation.

Article 6 : Composition du jury

Le jury sera composé de 5 personnes habitants la commune de Vallery.

Le jury passera voir les illuminations et décorations en journée et de nuit afin d'attribuer les prix.

Les participants ayant obtenu le 1° prix durant 2 années consécutives dans leur catégorie seront placés « hors concours » les 2 années suivantes et seront invités à faire partie du jury.

Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours

Article 7 : Résultats et remise des prix

En cas d'égalité, un lot sera attribué à chaque ex aequo.

Les résultats du concours seront communiqués le jour de la remise des prix par Monsieur le Maire lors de la cérémonie vœux de la municipalité.

Article 8 : Droit à l'image

Les participants acceptent que les photos de leurs illuminations et décorations soient réalisées et autorisent leur publication dans les supports de communications de la mairie de Vallery

Article 9 : Acceptation du règlement

L'inscription au concours entraine, de la part des candidats, l'acceptation, sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Catégorie : Maison ou Commerce

Catégorie : Jardin

NOM_____

Prénom_____

Adresse : _____

Date : _____

Signature :

Maison France-Services à Chéroy

Les habitants de Vallery connaissent-ils tous la Maison France-Services de Chéroy et son fonctionnement ?

France Services
Proche de vous au quotidien

Installée dans les locaux de la poste à l'entrée de Chéroy, venant de Vallery, cette entité permet à chacun d'accéder aux services publics.
Un accueil permet à l'arrivée d'informer et d'orienter et en moins de trente minutes de solutionner une difficulté administrative.
Il s'agit là d'un service public moderne dans un cadre agréable équipé de postes informatiques en libre accès.
Les agents peuvent ici vous accompagner pour créer une adresse e-mail ou un identifiant afin d accéder aux services publics en ligne. Bien d'autres solutions administratives peuvent être obtenues dans ces lieux dédiés.
En partenariat avec la préfecture des démarches pourront aboutir qui concernent la Sécurité Sociale, la CAF, le Trésor Public, l'Assurance Retraite, Pôle Emploi, La poste, le Ministère de la Justice (carte grise, carte d'identité, carte sécurité sociale, etc.)

Tous les habitants de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne peuvent profiter de ce formidable « outil » comme de celui qu'elle vient d'installer dans les locaux de la mairie d'Egriselles-Le-Bocage.

Les horaires d'ouverture à Chéroy sont les suivants :

Mardi : 10 : 00 - 12 :15 / 13 :30 - 16 :30
Mercredi : 09 :00 - 12 :15 / 13 :30 - 16 :30
Jeudi : 09 :00 - 12 :15 / 13 :30 - 17 :00
Vendredi : 09 :00 - 12 :15 / 13 :30 - 17 :00
Samedi : 09 :00 - 12 :00

tél. : 03.86.95.95.33 mail : france-services.gouv.fr

L'amicale des sapeurs-pompiers se déconfine !

Après un peu plus d'un an marqué par la pandémie et l'arrêt de nombreux évènements, les activités conviviales et festives de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vallery vont enfin pouvoir reprendre !

Après la tenue de la buvette lors du vide-greniers de Vallery le 3 octobre, l'heure est maintenant à la préparation de la Sainte Barbe, notre repas annuel permettant à toutes et tous de venir festoyer en notre compagnie.

La sainte Barbe, repas festif ouvert à tous les habitants, est un temps fort de l'année des pompiers, un moment où l'on se retrouve, non pas pour une intervention d'urgence, mais simplement pour partager un repas dans une ambiance conviviale…

Nous vous donnons rendez-vous dimanche 5 décembre à la salle des fêtes de Vallery à partir de 12h15

***(Réservation obligatoire avant le 26 novembre** svp pour une bonne organisation)*

Et si vous n'avez pas l'occasion de nous retrouver à la Sainte Barbe, c'est nous qui viendrons vous rencontrer lors de **la traditionnelle tournée des calendriers des pompiers**.

Dans le respect des règles sanitaires, nous aurons le plaisir de vous distribuer notre calendrier 2022 des pompiers de Vallery **le 11 novembre, les week-ends du 20-21 et 27-28 novembre.**

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.
Les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vallery.

Réservations & informations (menu & tarifs) pour le déjeuner de la Sainte Barbe par mail spvallery89@gmail.com et par téléphone 06 88 76 69 90.

L'Orchestre d'Harmonie du Gâtinais en Bourgogne a repris les répétitions !

Vous jouez d'un instrument à vent ou des percussions ? Vous pouvez les rejoindre pour jouer dans une ambiance amicale et studieuse un programme varié (niveau 2nd cycle requis).
Retrouvez-les à la salle de musique de Saint-Valérien (à côté du gymnase) tous les vendredis de 20h30 à 22h30.

Le concert de Sainte Cécile (patronne des musiciens) est programmé le **27 novembre 2021, à 18h**, il aura lieu à la salle des fêtes de Brannay. L'entrée est gratuite, pass sanitaire et masque obligatoires.

Les musiciens seront ravis de pouvoir, enfin, se produire de nouveau pour vous après cette période difficile pour tout le monde culturel.

Noël de nos Ainés

c'est l'heure de se retrouver....

Pour nos ainés âgés de 75 ans et plus, le Centre Communal d'Action Sociale propose de vous accueillir à la salle des fêtes le **jeudi 16 décembre à 15h00** pour partager un goûter amical. A l'issue duquel, les membres du CCAS remettrons les traditionnels colis de Noël à chacun.
Pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés pour se déplacer, un transport sera organisé (merci de prévenir la mairie au 03.86.97.51.12).
Dans l'attente, nous vous espérons nombreux.

En cas d'impossibilité, la remise des colis aura lieu à partir du 17 décembre aux heures d'ouverture de la mairie.

Etat civil

Naissances

Zola MEYER : 10 mars 2021
Valentina DELNEVO VACHER : 12 juillet 2021
Lola THEVENARD : 19 septembre 2021

Décès

Ida FUZELLIER : 04 mars 2021
Gisèle GILLET : 05 mars 2021
Louis VANSTEENBERGHE : 21 mars 2021

Mariages

Marie-Louise BONNETAIN et Michel POTTIER : 05 juin 2021
Franck M'BAZIA et Cheila MOUDOUMBI LOGUISOUMOUNA : 02 juillet 2021
Mickaël MONFROY et Mélanie BOUSSARD : 21 août 2021

Le lien de Vallery

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

L'agence postale et la mairie sont ouvertes du mardi au samedi de 9 à 12 heures.

(fermées les 12 et 13 novembre)

Permanence du maire et des adjoints, le mercredi de 17 à 18 heures et sur rendez-vous

Photos : Equipe municipale de Vallery
Comité de rédaction : J.F. Chabolle, A. Ambermont, J. Debraine, K. Penin, E Lacotte